

#CHASSETONCHOMEUR

A la lumière de deux déclarations récentes, on comprend que cela ne va pas sentir bon pour les chômeurs à très court terme ! Ainsi, Castaner, porte parole du gouvernement déclare que le chômeur a trop de libertés et que du coup il aurait tendance à penser "Finalement, je vais bénéficier des allocations-chômage pour partir deux ans en vacances"! De son côté, le sinistre Gattaz a suggéré mardi que les demandeurs d'emploi fassent l'objet d'un «contrôle journalier ou hebdomadaire». Au delà de l'outrance de tels propos, il s'agit bien de distiller la petite musique chômeur = profiteur et tricheur. Sans s'embarrasser de vraisemblance, **il s'agit surtout de préparer les esprits à une réforme du régime d'indemnisation chômage qui s'annonce violemment régressive socialement!** De notre côté, nous demandons plutôt le contrôle «quotidien ou hebdomadaire» de l'usage du CICE car on a toujours pas vu le début du million d'emplois promis par Gattaz. De 2013 à 2016, plus de 62 milliards de créances fiscales ont été déclarées par les entreprises au titre du CICE; 42,3 milliards d'euros leur ont déjà été effectivement versés. **La facture devrait encore s'alourdir, pour 2017 et 2018, et atteindre au total les 100 milliards.**

EN MÊME TEMPS



Macron l'avait promis, on simplifierait le licenciement et le bougre tient ses promesses ! Nous n'avons pas encore le Cerfa licenciement mais déjà les services de l'État vont fournir des modèles de lettres de licenciement

aux employeurs pour sécuriser la procédure ! Dans le même temps, les ordonnances fournissent un barème fixe des indemnités de licenciement. Bref la lutte contre le chômage va passer par plus de licenciements. Heureusement que les victimes vont certes être plus nombreuses mais «en même temps» moins indemnisées! C'est cohérent dans l'injustice sociale!

SALUT LES FEIGNASSES

Alors les analphabètes, z'en avez pas marre d'organiser volontairement une rotation excessive sur les postes juste pour désorganiser exprès les services, complexifier la vie professionnelle de vos encadrants et pénaliser vos collègues. Vous devriez avoir honte!

Heureusement, le brave Bruno Parent (de plus en plus épanoui sous la grande ère Jupitaro-Macronienne) veille à améliorer le droit à mutation en même temps que la vie des services. Car nos difficultés ne proviennent pas des suppressions d'emplois et des vacances de postes, non non non... Il faut arrêter ces âneries ! Tout vient de la rigidité de ces stupides règles de gestion !

Seul.es les cyniques et extrémistes gauchistes pensent le contraire et veulent vous faire croire que la DG ne fait pas tout pour ses agents ! C'est pourquoi, Bruno Parent, défenseur de la veuve et de l'orphelin passe outre le groupe de travail avec les syndicats et annonce d'ores et déjà sur Ulysse les changements à venir ... C'est comme ça que doit marcher le dialogue social. **C'est beau comme des ordonnances !**

Bien sur (comme la loi travail), la remise en cause de votre droit à mutation, c'est pour mieux défendre le dialogue social au plus près du terrain... C'est à dire des directeurs locaux !

Rappel des mesures principales annoncées pour votre bien en dehors de tout dialogue social:

- suppression de l'affectation nationale par RAN, d'ici 2020, c'est à dire une affectation au département sans choix de mission/structure (ALD département), et choix prépondérant du DDFIP au dessus de la règle de l'ancienneté administrative
- délai de séjour obligatoire de 2 ans (aussi bien en national qu'en local) et de 3 ans pour les premières affectations dès 2018
- suppression du mouvement complémentaire des C,

Ces annonces remettent en cause votre droit légitime à mutations. Et alors, depuis quand les salarié.es doivent avoir des droits ? Vous n'avez qu'à être milliardaire si vous z'êtes pas content.es !

(merci pour l'emprunt à la section CGT Fin Pub 66)

